

BILLET D'HUMEUR

CORRECTIONS DES EPREUVES DE FRANCAIS DU B.E.P., A DOMICILE :

LA JOIE ? L'EFFICACITE ?

Brigitte HIBERT

L.P. VALENCIENNES

Mai 1985, le vendredi après-midi, veille du week-end (pardon de la fin de semaine !) de la Pentecôte, dans le Nord, il fait beau. Pourtant, le moral de certains professeurs de L.P. est plutôt maussade. Ils ont été désignés selon la formule habituelle : "Je vous remercie vivement de la précieuse collaboration que vous voulez bien apporter au déroulement de nos examens ..." Seulement, cette fois-ci, c'est à domicile, et pour le français uniquement !

Certains sont très amers : "Quoi ! Je suis convoqué (e) alors que je n'ai qu'une classe de B.E.P. ! Tandis que X et Y ont respectivement deux et trois classes d'examen ! et pourront se dorer ..." Des aigris ! D'autres, qui ont la responsabilité de plusieurs sections de "Terminales", estiment naturel d'être sollicités. Mais, nombreux sont ceux qui se sentent "cobayes" dans cette nouvelle formule de corrections. Tous ont été irrités par la note explicative des modalités de transcription de notes par minitel : à une époque où l'on se doit d'être "branché", si vous ne l'êtes pas, faites-en la demande ! Bien sûr, en dernier recours, vous pouvez utiliser le minitel de votre établissement !

Une fois réglé ce problème bassement matériel, il faut encore apprendre à s'en servir, de ce clavier et de cet écran. Angoisse pour certains. Curiosité amusée pour d'autres. D'aucuns émettent l'hypothèse que "si ça marche avec les littéraires, ça fonctionnera avec les autres ...". De mauvaises langues, sans doute !

Les consignes, les barèmes, les paquets de copies (100 à 120) sous le bras, les correcteurs rentrent chez eux. Pour beaucoup, le week-end (encore du français !) est commencé ; le ciel est bleu ; et on a le premier paquet à corriger pour le mardi matin : les notes doivent être tapées avant midi !

Mais de quoi se plaint-on ? de corriger chez soi, confortablement installé, sur la pelouse, surveillant du coin de l'œil les enfants (surtout ne pas laisser les copies à leur portée : un accident est vite arrivé !) ? Non, les râleurs, ce sont les perfectionnistes, ceux qui ont des doutes sur la trop grande sévérité ou la générosité (elle n'est jamais trop grande ?) de leur évaluation. Impossible, en cas d'incertitude, de passer la copie posant des problèmes à votre voisin. Que faire ? Té-lé-pho-ner ? "Allo ! Françoise ? Dis-donc ... avec le barème du résumé, je leur colle à tous "zéro". Et toi ? Qu'est-ce qu'on fait ?" Combien de correcteurs ont eu le besoin de comparer leur évaluation à celle des autres, ont eu besoin de discuter de difficultés rencontrées en cours de correction ? Combien l'ont fait ?

Et la double correction, qui existe pour les copies de français au C.A.P. inférieures à 05 sur 20 ? Pas question, à domicile ! Bien sûr, on gagne du temps ! On évite aussi les inévitables commentaires ironiques des collègues sur les perles découvertes au fil des copies. Enfin, on travaille à son rythme : "je suis saturé(e), je reprendrai mes corrections plus tard !".

Confort et liberté dans le rythme de travail sont certes des avantages appréciables. Mais, sans la concertation constante des corrections en commun, sans la double évaluation des copies aux notes les plus faibles, le système des corrections à domicile, est-il le plus juste pour les élèves ?